3. M&E during reporting

Niger Rapport des Résultats

Initiative pour la Finance de la Biodiversité (**BIOFIN**) programme in NIGER
PERIODE DE RAPPORTAGE : Janvier-Décembre 2024

Janvier 2025



BIOFIN PROGRAMME PAYS

W: https://www.biofin.org/index.php/[Niger]

BIOFIN
The Biodiversity Finance Initiative

BIOFIN PROFIL DU PROGRAMME PAYS

Pays : Niger
Couverture géographique : National
Période de mise en œuvre : 2023-2025
Budget : 432 000 dollars US

Alignement du programme avec les résultats stratégiques du bureau pays du PNUD : le programme pays de DPC du PNUD 2023-2027 qui reste en ligne avec son Plan stratégique 2022-2025 et le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF 2022-2026). Ses interventions, qui sont toujours alignées avec les stratégies nationales de développement, notamment le PDES 2022-2026 du Niger, constituant une déclinaison de la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI) 2035, visent à atteindre l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et les Objectifs de Développement Durable 1, 2, 5, 7, 8, 10, 13, 15, 16 et 17 auxquels la République du Niger a souscrit.

L'équipe BIOFIN au Niger tient à remercier le Royaume de Belgique pour son appui financier ayant permis la mise en œuvre des activités. Elle exprime aussi sa gratitude à l'équipe BIOFIN global pour son appui technique et ses orientations dans le suivi de la mise en œuvre. Les vifs remerciements aussi à l'attention des partenaires nationaux, le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement, le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, le Secrétariat Exécutif du CNEDD ainsi que les institutions de recherche et de formation, les organisations de la société civile pour l'accompagnement tout au long de ce processus. Ce rapport déroule la mise en œuvre des activités du 1 janvier au 31 décembre 2024.

Photo page de garde : Addax *(Addax nasomaculatus*), ©: RNNTT (2022)

Programme des Nations Unies pour le Développement

One United Nations Plaza

New York, NY, 10017 USA

www.undp.org – www.biodiversityfinance.org

Table of Contents

Table of Contents 1

Résume 3

A. Fiche d'information sur le pays : Le profil financier de la biodiversité du pays et l'approche de programmation 4

A.1. Profil financier de la biodiversité 4

A.2. Contexte national de mise en œuvre 5

A.3. Vue d'ensemble des résultats clés 6

A.3.1API>ADB>EBF>PFB 6

A.3.1.1. Atelier de validation de l'ADB/consultation sur l'Évaluation de l'EBF 7

A.3.2. Atelier de sensibilisation BIOFIN au niveau régional et collecte de données à Maradi 10

A.4. Atelier de consultation pour le Plan de Financement de la Biodiversité (BFP) 11

B. Ateliers régionaux de partage et d'enrichissement du PFB 12

C. Autres Résultats et Perspectives 13

C.1. Au niveau régional : 13

D. Prochaines étapes : 13

E. Histoires d'inclusion sociale 13

F. Leçons apprises et mesures adaptatives : 14

F.1. Recommandations 14

G. Risques 16

G.1. Risques programmatiques (risques pour le programme) 16

G.2. Risques sociaux et environnementaux (du programme) 17

Listes des photos

Photo 1: Une vue des participants à l'atelier de consultation sur l'ADB 6
Photo 2: Une vue des participants à l'atelier de validation de l'ADB/consultation EBF 8
Photo 3: Une vue des participants à l'atelier de consultation sur l'Évaluation des Besoins Financiers (EBF) 9
Photo 4: Rencontre entre les membres de la mission et le SG du Gouvernorat de la région de Maradi 10
Photo 5: Participants à l'atelier de Maradi 11
Photo 6: Mme Jane Yeboah, Représentante Résidente Adjointe PNUD, lors de son allocution à l'ouverture de l'atelier de validation EBF/consultation PFB 11
Photo 7: Etape de Maradi 17-18 Septembre 2024 12
Photo 10: Etape de Tahoua du 30 septembre au 01 octobre 2024 13

Résume

Durant la période allant de janvier à décembre 2024, le programme BIOFIN du PNUD au Niger a réalisé des avancées significatives dans la concrétisation des objectifs fixés. À la suite de la démission de l'ancien coordinateur, un nouveau coordinateur a été recruté et a pris ses fonctions le mardi 5 février 2024. Le processus de recrutement de l'assistant(e) en finance et administration a été lancé et finalisé le 20 juin 2024. Cela a insufflé un nouvel élan dans la mise en œuvre du projet, avec l'organisation de plusieurs ateliers, notamment la consultation des parties prenantes nationales sur l'Évaluation des Besoins Financiers (EBF) le 6 février 2024, suivie de l'atelier de validation de l'ADB le 21 mai 2024, organisé en parallèle avec l'atelier de consultation des parties prenantes nationales sur l'Analyse des Dépenses pour la Biodiversité (ADB) le 22 mai 2024. Les 17 et 18 juillet, un atelier de validation de l'EBF et une consultation nationale des parties prenantes sur le Plan de Financement pour la Biodiversité (PFB) ont eu lieu. Le rapport préliminaire produit a été amélioré grâce à la collecte de données sous-nationale et aux consultations des parties prenantes. À la suite de ces étapes, une version révisée du BFP a été élaborée et sera soumise à un atelier national de validation.

L'ADB a fait ressortir Etat et les Partenaires Techniques et Financiers (PTFs) ont investi sur la période 2018-2022 dans le domaine de la biodiversité environ à 865,8 Milliards francs CFA, soit des dépenses moyennes annuelles de 173,1 Milliards francs CFA représentant 1,39% du PIB courant. En plus, l'Etat et les PTFs réalisent 99,51% de ces dépenses contre 0,49% pour le privé et les OSC.

L'Évaluation des Besoins Financiers (EBF) a été un exercice complexe qui a permis d'estimer les besoins additionnels (ou déficit) de financement pour la biodiversité au Niger, pour la période 2024-2030, à la somme de 2 396, 12 milliards de francs CFA soit environ 4 milliards dollars US. Les besoins réels du financement s'élèvent à : trois mille quatre-cent-quarante milliards dix-sept (3440,17) milliards de francs CFA soit : 5,74 milliards de Dollars US.

Concernant l'élaboration du Plan de Financement de la Biodiversité, après la consultation des acteurs au niveau national, des ateliers régionaux de partage et d'enrichissement ont été organisé dans les régions afin de prendre en compte les spécificités des régions et de collecter des données additionnelles. Cet exercice a permis d'obtenir une version améliorée du PFB qui a été soumis à un comité de relecture mis en place par le Comité de Pilotage de BIOFIN.

Cette période de rapportage a vu aussi la tenue de la réunion du 1er Comité de Pilotage de BIOFIN qui a été tenue le 26 décembre 2024 sous la coprésidence du Ministère de l'Economie et des Finances et du Gouvernorat de la région de Dosso.

Il faut aussi noter qu'au cours de cette période de rapportage, plusieurs missions ont été effectuées par la coordination de BIOFIN Niger.

A. Fiche d'information sur le pays : Le profil financier de la biodiversité du pays et l'approche de programmation

A.1. Profil financier de la biodiversité

Le Niger dispose de ressources biologiques riches et variées, comprenant une liste d'écosystèmes et une diversité inter- et intra-spécifique de la flore et de la faune (Saadou, 1998 ; Alzouma, 1998). Sa faune riche et variée se compose de 3 200 espèces animales, dont 168 espèces de mammifères, 512 espèces d'oiseaux, 150 espèces de reptiles et d'amphibiens, 112 espèces de poissons et de nombreuses espèces d'invertébrés (mollusques, insectes). La biodiversité végétale comprend 2 761 espèces (Djima, 2013).

En termes de zones fauniques protégées, le Niger possède neuf (9) catégories représentant un total de 1 928 240 hectares, soit environ 15,21 % du territoire national. Le Niger a augmenté la couverture de ses aires protégées de 6,6 % en 2011 à 15,21 % en 2018. Le Niger compte douze (12) sites Ramsar couvrant une superficie de 2 413 237 ha sur un potentiel estimé de zones humides de 4 317 589 ha (CNEDD, 2019).

En termes de biodiversité associée, le Niger abrite de nombreuses espèces : virus (24), bactéries (38), champignons (71), insectes (2 021), mollusques (237), oiseaux (512), reptiles et amphibiens (150), algues (1 034), ptéridophytes (14) et bryophytes (10) (Niger, 2017). Cette biodiversité inclut tous les composants connus, y compris les écosystèmes, les espèces, les variétés et les cultures.

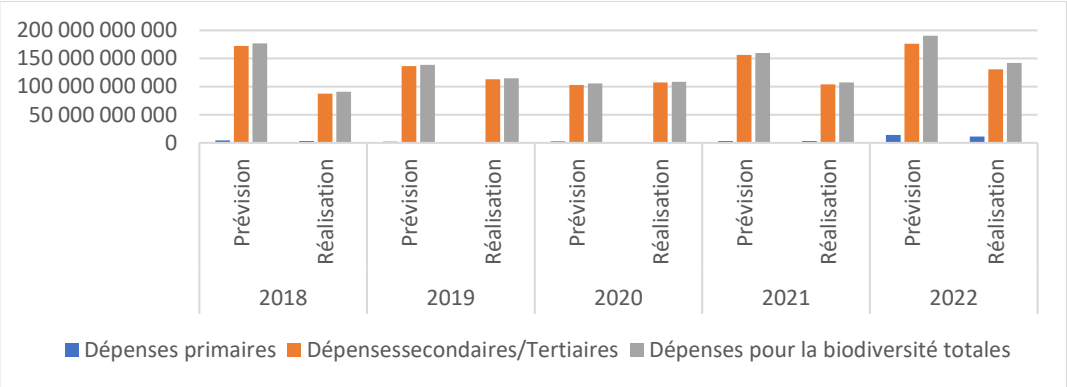
La principale tendance de la perte de biodiversité au Niger reste la dégradation accélérée des sols, résultant d'une part des facteurs anthropiques (systèmes de production agropastoraux non durables, défrichement, etc.) et d'autre part des effets du changement climatique combinés à un processus accéléré de désertification.

Au Niger, la biodiversité fait face à plusieurs menaces d'origine anthropique et naturelle. Parmi celles-ci figurent les mauvaises pratiques agricoles, la réduction des précipitations, les sécheresses récurrentes, la dégradation des zones pastorales, le surpâturage, le défrichement anarchique des terres, l'avancée du front agricole, le changement climatique, le braconnage, la dégradation/destruction des habitats fauniques, la surexploitation des ressources fauniques, diverses pollutions, les espèces invasives, l'exploitation minière, l'envasement, la surpêche et le terrorisme.

Dans son engagement pour la protection de sa biodiversité et la prévention de toute perte supplémentaire, le Niger a ratifié à toutes les conventions internationales sur la conservation de la biodiversité, y compris la CDB, la Convention de Ramsar et la CCNUCC. Le pays a intégré la conservation de la biodiversité dans tous les instruments juridiques, y compris les politiques, programmes et stratégies.

Les dépenses totales consacrées à la biodiversité sont estimées à 1 418,2 milliards de dollars américains pour la période 2018-2022, et ces chiffres seront confirmés dans la version finale du rapport de l'état de la biodiversité (BER). Le gouvernement et les ONG semblent être les principaux acteurs dans la mise en œuvre du financement de la biodiversité au Niger. 66 % de ces dépenses globales en matière de biodiversité semblent être financées par les donateurs à travers des subventions accordées au gouvernement, aux autorités locales et aux ONG.

Figure 1: Les dépenses publiques totales pour la biodiversité au Niger (2018-2022) (EBF, 2024)



A.2. Contexte national de mise en œuvre

Le programme BIOFIN Niger est mis en œuvre sur la base de documents officiels validés et selon l'approche contenue dans le Workbook 2018, ainsi que les conseils techniques des experts de BIOFIN global.

Dans ce contexte, le processus BIOFIN au Niger repose sur les principes suivants :

Une appropriation effective par les autorités nationales de l'approche et de la méthodologie BIOFIN ;

• Une approche inclusive qui intègre tous les acteurs dans le processus de développement et de validation des décisions ;

• Une gestion axée sur les résultats avec une programmation des activités par résultats;

• Le respect de l'égalité des genres avec l'inclusion des femmes et des groupes vulnérables souffrant des effets de la perte de biodiversité ;

• La collecte de données complètes, fiables et concluantes acceptées par tous les acteurs ; ;

• L'utilisation de techniques de gestion des données quantitatives et qualitatives pour générer des supports techniques objectifs qui seront utilisés pour appuyer les analyses.

Durant la période faisant l'objet du rapport un nouvel élan a été donné à l'équipe de mise en œuvre avec le recrutement du nouveau coordinateur national qui a pris ses fonctions en février 2024. Plus tard, en juin 2024, l'Assistant Administratif et Financier a été identifié par une mobilité interne avec le bureau pays et mis à disposition pour soutenir l'équipe BIOFIN.

Depuis le 26 juillet 2023, le pays traverse une instabilité politique, entraînant une instabilité institutionnelle. Cela a conduit à la suppression de certains ministères, à la création de nouveaux, ainsi qu'à la fusion de plusieurs ministères en un seul. Par exemple, le Ministère du Plan, qui dirigeait le comité de pilotage, a été suspendu et fusionné avec le Ministère des Finances et de l'Économie. Cette situation a eu un impact significatif sur l'organisation des réunions du comité de pilotage, car le décret établissant le comité n'est plus valable. BIOFIN Niger travaille avec ses homologues pour obtenir un nouveau décret, à signer par le Premier Ministre, qui est également le ministre de l'Economie et des Finances. Si le décret est signé, un nouveau comité de pilotage sera créé et une réunion sera organisée pour institutionnaliser le processus et obtenir la validation politique des différents rapports.

Cependant, une réunion est d'ores et déjà programmée avec le Secrétaire général du Ministère des Finances afin d'examiner la possibilité d'organiser la réunion du comité de pilotage, en attendant la signature du nouveau décret. La situation dans le pays se stabilise progressivement, des éclaircissements étant apportés au niveau ministériel. Un nouveau décret a été rédigé et sera prochainement soumis au Secrétaire général du Ministère des Finances et de l'Économie pour approbation. Par ailleurs, du 9 au 13 juin 2024, une mission de haut niveau des Nations Unies, composée de cadres dirigeants, a visité le Niger et rencontré les nouvelles autorités pour clarifier les positions de l'ONU et revitaliser le partenariat avec le pays.
L'équipe nationale, soutenue par le bureau pays, a déployé des efforts supplémentaires pour maintenir la collaboration avec les homologues nationaux. Parallèlement, une attention particulière a été accordée à la révision et à la soumission pour signature du décret par les autorités compétentes du comité de pilotage national, ainsi qu'à l'organisation des ateliers de consultation et de validation des parties prenantes et à la collecte des données.

A.3. Vue d'ensemble des résultats clés

Les sous-sections qui suivent présentent les progrès réalisés par le programme national en lien avec les résultats visés. Ces progrès sont décrits en fonction des domaines de résultats clés de la théorie du changement (ToC) de BIOFIN.

A.3.1API>ADB>EBF>PFB

A.3.1.1 Atelier de consultation des acteurs sur l'ADB

L'atelier de consultation pour l'élaboration du rapport de l'ADB a été organisé le 6 février 2024 à Niamey. Un total de 24 participants dont 5 femmes, représentant les principales parties prenantes nationales membres du comité de pilotage, ainsi que des représentants d'institutions financières, bancaires et des agences de coopération bilatérale et multilatérale, ont pris part à l'atelier.
L'objectif principal de cet atelier était de présenter le projet zéro du processus de l'ADB en utilisant une approche participative et inclusive, permettant ainsi aux parties prenantes de contribuer à la mobilisation de toutes les données et informations disponibles.





Photo 1: Une vue des participants à l'atelier de consultation sur l'ADB

Trois principaux résultats ont été obtenus :

▪ Résultat 1 : Les participants ont adopté l'approche BIOFIN liée à l'analyse et ont argumenté que les observations formulées lors de l'atelier de consultation pour la préparation du rapport intérimaire ont été prises en compte.
▪ Résultat 2 : Les participants ont analysé le document section par section et ont assuré la cohérence et la pertinence des commentaires formulés par l'équipe BIOFIN Global.
▪ Résultat 3 : Le document intérimaire a été validé sous réserve de la prise en compte des contributions et observations faites par les participants.

Recommandations
Trois principales recommandations ont été formulées par les participants :
• **Recommandation 1** : Le Ministère de l'Environnement devrait initier la mise en place d'une base de données nationale sur la biodiversité, en partenariat avec la CCIN, la RECA, le Ministère des Finances et de l'Économie ainsi que les autres ministères sectoriels. Cette base de données permettra de publier annuellement des données économiques et financières liées à la biodiversité. Elle constituera également un outil précieux de suivi et d'évaluation du financement de la biodiversité et du SNPA/DB pour la période 2024-2030.
• **Recommandation 2** : Les budgets du gouvernement, des collectivités locales, des ONG et des entreprises privées devraient explicitement détailler les ressources issues de la biodiversité ainsi que les dépenses qui y sont consacrées.
• **Recommandation 3** : La solution de financement qui sera retenue par les parties prenantes devra tenir compte des conclusions de l'Évaluation des Besoins Financiers (FNA), notamment celles portant sur les estimations des dépenses en biodiversité et les déficits financiers identifiés.

3.1.2 Atelier de validation de l'ADB/consultation sur l'Évaluation de l'EBF

Selon Mme Jane O. Yeboah, Représentante Résidente adjointe du PNUD au Niger, dans ses remarques d'ouverture, elle a souligné l'importance capitale de la biodiversité ainsi que la nécessité d'investir dans celle-ci pour favoriser une évolution vers une économie prospère et durable. Elle a exhorté les participants à déployer tous les efforts nécessaires dans l'examen des documents afin d'apporter des contributions susceptibles d'améliorer la qualité des documents BIOFIN que le Niger partagera avec les acteurs nationaux, régionaux et internationaux. De plus, elle a exprimé la profonde reconnaissance du Bureau Pays pour la participation massive des acteurs et l'engagement constant des responsables à se donner pleinement lors des ateliers. Elle a enfin remercié chaleureusement le Royaume de Belgique pour le financement du programme BIOFIN au Niger.
L'atelier a été officiellement ouvert par le discours de M. Alhouza Maliki, Conseiller du Directeur Général de l'Eau et des Forêts, représentant le Ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement. Il a d'abord rappelé le contexte dans lequel cet atelier de validation se tient, avant de se concentrer sur l'objectif global et les résultats attendus. Il a également souligné que son département ministériel reste pleinement disposé à soutenir le processus BIOFIN et à valoriser les produits issus de ce processus.



Photo 2: Une vue des participants à l'atelier de validation de l'ADB/consultation EBF

4. Recommandations

Les participants à l'atelier recommandent :

Au Secrétariat Exécutif de la CNEDD :

- Initier un processus de révision participatif et inclusif dans le cadre de la révision du SNPA/DB, en intégrant l'approche BIOFIN ;
- Adopter la révision du cadre logique du SNPA/DB afin de corriger ses insuffisances et d'identifier plus clairement les besoins non satisfaits, dans une perspective de programmation réaliste pour un SNPA/DB actualisé ;
- Revitaliser les mécanismes d'échanges thématiques entre acteurs ;
- Proposer des solutions de financement aux décideurs pour promouvoir l'intégration du financement de la biodiversité dans les processus de planification ;
- Engager un plaidoyer solide auprès des ministères concernés afin d'intégrer les activités du SNPA/DB dans leurs programmations budgétaires.

Au Ministère de l'Économie et des Finances :

- Créer les conditions nécessaires pour mobiliser les ressources financières indispensables au financement du plan.

Au Ministère en charge de l'Environnement :

- Mettre en place les conditions pour une opérationnalisation efficace du SNPA/DB, notamment en ce qui concerne les catégories BIOFIN relevant de sa mission.



Photo 3: Une vue des participants à l'atelier de consultation sur l'Évaluation des Besoins Financiers (EBF)

A l'issu de cet atelier, plusieurs conclusions ont été tirées, à savoir :

• **Conclusion 1** : Le contexte macroéconomique est caractérisé par l'amplification des déséquilibres internes et externes, comprenant un niveau élevé de la dette publique, une insécurité alimentaire presque chronique et une forte dépendance du PIB à l'évolution de la production agricole.

• **Conclusion 2** : Le gouvernement central, les autorités locales et les organisations de la société civile sont les principaux acteurs impliqués dans la mobilisation des ressources financières pour assurer le financement de la biodiversité.

• **Conclusion 3** : La contribution annuelle du gouvernement central au financement des dépenses en biodiversité est inférieure à 7 % du budget public total, bien que ce taux figure parmi les plus élevés au monde.

• **Conclusion 4** : Les partenaires techniques et financiers, à travers leur soutien au gouvernement central, aux autorités locales via l'ANFICT et aux ONG, financent 66 % des dépenses en biodiversité.

• **Conclusion 5** : L'analyse des dépenses en biodiversité met en évidence la nécessité de mettre en place des mécanismes de financement durable des dépenses en biodiversité, reposant principalement sur les ressources internes.

Recommandations

Les participants à l'atelier formulent les recommandations suivantes :

- exprimer le pourcentage du budget du gouvernement central, des collectivités locales, des ONG et des entreprises/secteurs privés alloué à la biodiversité ;

Au Gouvernement :

- allouer davantage de ressources budgétaires au ministère de l'Environnement afin qu'il puisse atteindre les objectifs nationaux et internationaux de conservation/protection de la biodiversité ;
- Le secteur privé devrait s'engager dans le financement de la biodiversité à travers ses propres mécanismes de mobilisation des ressources.
- rendre opérationnel le Fonds National de Financement de la Biodiversité en faveur de la conservation de la biodiversité,

Aux institutions financières :

- Les institutions financières et bancaires, en particulier le FISAN, devraient financer exclusivement des intrants non nuisibles à la biodiversité.

A.3.1. Atelier de sensibilisation BIOFIN au niveau régional et collecte de données à Maradi

La mission s'est déroulée du 10 au 14 juin 2024 et s'est divisée en deux phases :

- La collecte de données auprès des parties prenantes les 11, 12 et 14 juin 2024.
- L'organisation d'un atelier d'information et de consultation pour les parties prenantes sur le processus et la préparation du rapport initial de l'Evaluation des Besoins Financiers (EBF), qui a eu lieu le jeudi 13 juin 2024, sous la présidence du Directeur régional de l'Environnement. Cet atelier a réuni les directeurs régionaux des services techniques décentralisés du gouvernement, des représentants du Conseil régional, des ONG (organisations agricoles, AREN, acteurs du secteur de la pêche), des acteurs du secteur privé (RECA, Chambre de Commerce et d'Industrie, entreprises), ainsi que des institutions financières régionales et des établissements de formation et de recherche.
 La mission de collecte de données a commencé par une visite de courtoisie auprès des autorités régionales de Maradi. Lors de cette rencontre, présidée par le Secrétaire Général de la région de Maradi, les discussions ont porté sur la présentation du processus BIOFIN, de ses différentes étapes et du produit final attendu : l'élaboration du Plan de Financement de la Biodiversité.



Photo 4: Rencontre entre les membres de la mission et le SG du Gouvernorat de la région de Maradi

L'organisation de cet atelier de collecte de données et de consultation sur le processus BIOFIN au Niger, ainsi que sur la préparation du rapport intérimaire de l'Évaluation des Dépenses en Biodiversité (BER) au niveau régional, dans la région de Maradi, a constitué un moment clé du processus. Cet atelier a offert l'opportunité de présenter le processus BIOFIN au Niger, tout en mettant l'accent sur le Plan de Financement de la Biodiversité, qui représente le produit final attendu de cette démarche. Ce fut également l'occasion de renforcer les capacités des acteurs locaux concernant le remplissage des fiches de collecte de données.



Photo 5: Participants à l'atelier de Maradi

Recommandations

Il a été recommandé de poursuivre ces sessions de sensibilisation sur le processus BIOFIN au Niger dans les autres régions, afin que les préoccupations spécifiques à chaque région puissent être intégrées dans l'élaboration du Plan de Financement de la Biodiversité.

A.4. Atelier de consultation pour le Plan de Financement de la Biodiversité (BFP)

Cet atelier s'est tenu le 17 juillet 2024 à Niamey et a été co-présidé par la Représentante Résidente Adjointe du PNUD au Niger et le Représentant du Ministère de l'Environnement.

Principaux résultats de l'atelier:

- Le plan de travail du BFP, sa gouvernance et la sélection des solutions financières seront validés par le comité de pilotage afin qu'ils puissent être mis en œuvre ;
- Des éclaircissements ont été apportés concernant le Fonds de Fiducie identifié par les parties prenantes nationales ;
- Une étude de faisabilité a été menée sur l'utilisation de la Zakat au Niger, avec une attention particulière à son affectation aux populations vulnérables ;
- Un manque de solutions de financement a été constaté au niveau local, notamment à la base.



Photo 6: Mme Jane Yeboah, Représentante Résidente Adjointe PNUD, lors de son allocution à l'ouverture de l'atelier de validation EBF/consultation PFB

B. Ateliers régionaux de partage et d'enrichissement du PFB

Dans toutes les régions où la mission a séjourné, les membres de l'équipe ont débuté la mission par une visite de courtoisie aux autorités régionales. Autour du Secrétaire Général de la région de Maradi, les échanges ont porté sur la présentation du processus BIOFIN, ses différentes étapes et le produit final attendu du processus, à savoir l'élaboration du Plan de Financement pour la Biodiversité.

L'objectif global de cette activité est l'organisation des ateliers régionaux sous-nationaux afin de partager et d'enrichir le rapport préliminaire du Plan de Financement de la Biodiversité.

La mission a eu lieu du lundi 15 septembre au mercredi 02 octobre 2024. Dans toutes les régions, les membres de l'équipe ont commencé la mission par une visite de courtoisie aux autorités régionales, et les discussions se sont concentrées sur la présentation du processus BIOFIN, ses différentes étapes et le produit final attendu, à savoir l'élaboration du Plan de Financement pour la Biodiversité.

Les principaux résultats sont :

1. Le processus BIOFIN a été partagé pour une appropriation facile par les parties prenantes régionales.
2. Les principaux résultats de BIOFIN depuis son lancement ont été présentés.
3. Le rapport préliminaire du Plan de Financement pour la Biodiversité a été présenté.
4. La spécificité de chaque région a été prise en compte dans le rapport provisoire.
5. Des recommandations ont été formulées pour la mise en œuvre efficace du processus BIOFIN.



Photo 7: Etape de Maradi 17-18 Septembre 2024



Photo 8: Zinder 19-20 Septembre 2024



Photo 9: Etape de Diffa du 23 au 24 septembre 2024



Photo 8: Etape de Tahoua du 30 septembre au 01 octobre 2024

C. Autres Résultats et Perspectives

C.1. Au niveau régional :

Au cours de cette même période de rapport, le coordinateur du projet a participé au 10ème Dialogue Régional Africain sur BIOFIN, tenu du 3 au 5 avril 2024 à Blantyre, au Malawi. Cette participation a permis de renforcer la coordination et les échanges avec d'autres pays de la région.

Depuis le 26 juillet 2023, le pays connaît une instabilité politique, ce qui a entraîné une instabilité institutionnelle. Cette situation a eu un impact significatif sur l'organisation des réunions du comité de pilotage, car le décret instituant ce comité n'est plus valide. BIOFIN Niger travaille avec ses homologues pour obtenir un nouveau décret, qui devra être signé par le Premier ministre, également à la tête du Ministère des Finances et de l'Économie. Si le décret est signé, un nouveau comité de pilotage sera mis en place, et une réunion sera organisée pour institutionnaliser le processus et obtenir la validation politique des différents rapports.

Malgré ces défis, les parties prenantes nationales ont été mobilisées au sein d'un groupe de travail technique restreint. Leur engagement a renforcé l'équipe nationale de BIOFIN et facilité leur participation à toutes les activités de BIOFIN, y compris les ateliers et les contributions techniques aux rapports.

D. Prochaines étapes :

À la suite des résultats obtenus au cours de cette phase de mise en œuvre, les prochaines étapes attendues seront les suivantes :

1. Organisation de l'atelier national de validation du Plan de Financement de la Biodiversité (janvier 2025) ;
2. Mise en œuvre des solutions financières (janvier-décembre 2025) ;
3. Identification et mise en œuvre des solutions financières (à partir de février 2025) ;
4. Retraite des groupes de travail thématiques pour la finalisation des notes conceptuelles sur les solutions de financement pour le Niger.

E. Histoires d'inclusion sociale

Caractérisé par une économie qui emploie plus de 85 % de la population des zones rurales, le Niger fait face à de nombreux défis sociaux et culturels qui ont un impact négatif sur la biodiversité. Avant tout, il existe une croyance locale selon laquelle les ressources naturelles sont infinies et donc ne peuvent pas être épuisées ni disparaître. Cette croyance a conduit à la surexploitation des ressources naturelles, à la

déforestation pour répondre aux besoins locaux en bois de chauffage et en matériaux de construction.
La pauvreté est l'une des principales causes de la perte de biodiversité au Niger. Cela a conduit à la commercialisation des ressources naturelles, avec la surexploitation de certaines ressources, notamment les ressources en eau.
Associée à une forte croissance démographique (près de 3,9 % selon les données de l'INS), la pauvreté entraîne la fragmentation des terres et l'extension des terres cultivées par défrichage et déforestation.
Dans ce contexte particulièrement restrictif, le programme BIOFIN entend impliquer directement et activement ces populations locales à travers des forums régionaux qui tiendront compte des spécificités de chaque région du pays. Ainsi, il est nécessaire d'intensifier les campagnes d'information et de sensibilisation à destination de ces populations et des décideurs politiques.
Enfin, BIOFIN Niger s'appuiera sur l'approche inclusive développée par le Ministère de l'Environnement lors de la mise en œuvre des programmes environnementaux. Cette approche consiste, d'une part, à impliquer hommes et femmes à parts égales dans la prise de décision concernant la biodiversité et, d'autre part, à mobiliser les jeunes pour un changement de comportement en matière de conservation de la nature.

F. Leçons apprises et mesures adaptatives :

Au cours de cette période de rapport, à travers l'organisation de divers ateliers et la collecte de données, les leçons suivantes ont été apprises :

- Toutes les parties prenantes nationales soutiennent l'initiative BIOFIN et s'accordent à dire que c'est une bonne approche pour renforcer la mobilisation des fonds pour le financement de la biodiversité ;
- Les parties prenantes nationales estiment qu'il faudrait mettre davantage l'accent sur ce processus à travers des programmes de sensibilisation dans d'autres régions afin de toucher un plus grand nombre de personnes ;
- L'instabilité politique dans le pays a un impact considérable sur la mise en œuvre des activités au niveau national et sous-national ;
- Le changement de vision du gouvernement a conduit à un remaniement des Ministères et à une modification de la configuration des politiques gouvernementales ;
- Le changement de dénomination des Ministères va nécessiter une révision de l'arrêté établissant le Comité de Pilotage ;
- La décision de reporter la mise à jour du SNPA/DB jusqu'en 2025 a un impact sur la réalisation de l'Analyse des Dépenses pour la Biodiversité (ADB) et l'Evaluation des Besoins Financiers (EBF).

F.1. Recommandations

Sur la base des leçons apprises au cours de la mise en œuvre des activités BIOFIN au Niger, les recommandations suivantes sont formulées :
Au Gouvernement de la République du Niger :

1. Adopter une approche diplomatique efficace avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux afin de mobiliser toutes les ressources financières nécessaires pour la mise à jour et la mise en œuvre de la SNPA-B (Stratégie et Plan d'Action Nationaux pour la Biodiversité) ;
2. Utiliser de manière rationnelle et transparente les ressources mobilisées pour la conservation de la biodiversité ;
3. Accroître la sensibilisation du public sur l'importance de la biodiversité et l'approche BIOFIN, en intégrant la dimension genre ;
4. Respecter les procédures liées au transfert de fonds et d'expertise ;
5. Développer des actions de plaidoyer et de lobbying en faveur de la biodiversité ;
6. Encourager les institutions publiques, privées et les communautés à promouvoir le financement de la biodiversité ;
7. Mettre en place un comité technique solide de Suivi et Évaluation pour BIOFIN ;
8. Identifier les besoins non satisfaits afin d'élaborer une programmation future réaliste en faveur des SNPA-B (Stratégies et Plans d'Action Nationaux pour la Biodiversité) révisés ;
9. Revitaliser les cadres d'échanges thématiques entre les acteurs ;
10. Renforcer les activités de plaidoyer auprès des principaux ministères pour intégrer les activités des SNPA-B dans leur programmation budgétaire.

Au PNUD-Niger, chargé de la coordination du programme BIOFIN :

- Mobiliser des fonds supplémentaires pour la mise en œuvre du programme BIOFIN et son extension au niveau infranational ;
- Plaider en faveur du Plan de Financement de la Biodiversité (BFP) et des solutions financières auprès des décideurs politiques, afin d'améliorer la prise en compte de la biodiversité dans la planification du développement.

G. Risques

G.1. Risques programmatiques (risques pour le programme)

#	Description	Date Identifiée	Type	Impact & Probabilité	Mesures d'atténuation / Réponse de gestion	Responsable	Soumis / Mis à jour par	Dernière Mise à Jour	Statut
1	Risque d'incapacité des experts à réaliser leurs missions	Décembre 2024	Risque opérationnel/organisationnel	P=2, I=5	Système de sélection, diversification des experts, formations périodiques de renforcement des capacités	Coordinateur BIOFIN	Coordinateur BIOFIN	Décembre 2024	N/A
2	Risque que les autorités refusent d'opérationnaliser les résultats du programme BIOFIN	Décembre 2025	Risque stratégique	P=1, I=4	Mise en place du comité de pilotage et implication active des autorités dans la prise de décision	Coordinateur BIOFIN	Coordinateur BIOFIN	Décembre 2024	N/A
3	Risque de suspension de l'assistance financière de la Belgique au programme BIOFIN Niger	Décembre 2025	Risque financier	P=2, I=5	Respect strict de l'accord de financement avec l'Ambassade de Belgique à Niamey. Mises à jour régulières à l'Ambassade de Belgique sur la mise en œuvre du programme BIOFIN	Coordinateur BIOFIN	Coordinateur BIOFIN	Décembre 2024	N/A
4	Risque d'une crise politique majeure remettant en question la stabilité du pays	Décembre 2025	Risque politique	P=2, I=5	Neutralité stricte du programme BIOFIN et promotion du dialogue avec toutes les parties prenantes	Coordinateur BIOFIN	Coordinateur BIOFIN	Décembre 2024	N/A
5	Risque qu'un temps long soit nécessaire pour développer le NBSAP, ce qui pourrait impacter l'évaluation des dépenses en biodiversité (BER)	Décembre 2025	Risque institutionnel	P=2, I=2	Construction d'un partenariat avec les institutions gouvernementales clés en matière de biodiversité	Coordinateur BIOFIN	Coordinateur BIOFIN	Décembre 2024	N/A

G.2. Risques sociaux et environnementaux (du programme)

Le programme national BIOFIN ne génère pas de risques sociaux et environnementaux supplémentaires. En effet, le programme œuvre pour atténuer les risques existants en intégrant les principes de programmation du PNUD visant à renforcer la durabilité sociale et environnementale (SESP). Le programme est directement aligné avec le Standard 1 des normes au niveau des projets, à savoir la conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles.